



# Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 05 – 19 novembre 2018

## Actualités

### **Appel à la vigilance : fraude et vol envers les personnes âgées dans leur milieu de vie**

Dans un communiqué émis le 14 novembre 2018, la Section des crimes économiques du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) fait appel à la vigilance des personnes âgées et de leurs proches pour prévenir la fraude et le vol dont elles pourraient être victimes à leur domicile, en résidence privée ou publique telle que dans un CHSLD. Récemment, la Section des crimes économiques du SPVM a procédé à l'arrestation d'une femme de 53 ans travaillant dans une résidence qui a volé dans le courrier la nouvelle carte de crédit d'une résidente âgée de 91 ans. Une fois la carte de crédit volée, la femme a appelé la banque en se faisant passer pour cette résidente. Elle a obtenu par courrier un nouveau numéro d'identification personnel (NIP) en prétextant qu'elle devait s'acheter rapidement des appareils auditifs. La travailleuse a ainsi pu utiliser la carte de crédit pour effectuer divers achats et retirer de l'argent au guichet. La banque a remboursé la plaignante qui avait subi une perte totalisant 6 593,70 \$. La suspecte n'est plus à l'emploi de la résidence et fait face à deux chefs d'accusation pour fraude de plus de 5000 \$ et fraude à l'identité avec l'intention d'obtenir un avantage. La divulgation d'une fraude au service de police survient souvent lorsque la victime a atteint une situation financière à risque, ce qui amène beaucoup de détresse chez cette dernière.

#### Conseils de prévention

- Évitez de donner vos informations personnelles au personnel de soutien.
- Ne divulguez pas de renseignements personnels, comme vos comptes bancaires et votre numéro d'assurance sociale par courriel ou par messagerie.
- Utilisez une déchiqueteuse pour détruire vos documents contenant des informations personnelles.

- Mémorisez votre NIP, ne l'inscrivez jamais sur vos cartes bancaires.
- Ne divulguez jamais votre NIP à une personne même si elle va faire une commission pour vous. Vous êtes responsable des achats si vous avez donné votre NIP.
- Conservez vos chéquiers en lieu sûr, limitez le nombre en votre possession et ne les conservez pas avec vos pièces d'identité.
- Remplissez toujours le talon d'un chéquier en y inscrivant la date, le montant et la raison du chèque.
- Vérifiez vos informations bancaires plusieurs fois par mois.
- Règle générale, les banques vous accordent un délai de 30 jours après l'émission d'un relevé mensuel pour déclarer toutes anomalies. Au-delà de ce sursis, vous pourriez être tenu responsable de la perte encourue par une fraude.
- Vérifiez votre historique de crédit une fois par année.

## Comment retourner sur le marché du travail à la retraite

Selon un [article](#) paru le 15 novembre 2018 dans le *Journal de Montréal*, deux à trois ans après la retraite, plusieurs retraités commencent à trouver le temps long. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, le nombre de travailleurs âgés actifs a plus que doublé en 20 ans passant de 12 % en 1996 à 26 % en 2014. Les raisons d'un retour au travail sont diverses : se désennuyer, nouer des nouveaux contacts, redonner un sens à sa vie ou par nécessité économique afin d'augmenter son niveau de revenus. Pour Yves Maurais, conseiller d'orientation à la retraite et auteur de l'ouvrage *Vivre pleinement sa retraite*, on doit d'abord faire des choix qui correspondent à ses capacités physiques et à ses obligations familiales. Pour faire un choix éclairé, on doit faire une liste de ses aptitudes physiques, mentales et intellectuelles. Considérer l'impact de son retour sur le marché du travail sur sa disponibilité auprès de son conjoint ou de ses petits-enfants. Enfin, analyser sa situation financière avec un professionnel de planification. Gagner un salaire pourrait ne pas être si avantageux qu'on le croit.

Présentement, les travailleurs d'expérience sont recherchés dans de nombreux secteurs. Tout cela étant dit, un retour au travail après la retraite peut bien sûr être une source d'épanouissement, mais cela devrait demeurer un choix, pas une nécessité financière.

## Montréal veut en finir avec les projets discriminatoires

C'est le titre d'un [article](#) paru le 15 novembre 2018 sur le site internet de *La Presse.ca*. Pendant deux ans, Montréal mènera un projet-pilote pour vérifier si certaines de ses installations risquent de discriminer une partie de la population. L'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+), vise à prévenir les discriminations systémiques dans toutes les politiques, programmes et services. Au-delà du sexe, l'analyse touchera aussi la discrimination en fonction des conditions socioéconomiques, l'origine ethnoculturelle, le handicap et l'orientation sexuelle. Lors de l'aménagement d'une rue, on se demandera maintenant s'il y a assez de lumière pour assurer la sécurité des

passants, des bancs sont-ils présents pour accommoder les personnes âgées ou des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Déjà certains projets ont été réalisés, comme le nouveau Complexe aquatique de Rosemont et son vestiaire vitré non genré pouvant accueillir les personnes de tous les sexes ou celles s'identifiant autrement. L'ADS+ viendra s'ajouter aux autres grilles d'analyse déjà en place pour les projets de la Ville de Montréal.

## **Formation/colloque/mémoire**

### **À la rencontre de la diversité : contrer la maltraitance envers les personnes âgées des communautés culturelles**

(Source : Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques)  
Les bureaux de la Direction régionale de la santé publique de Montréal accueilleront, le **22 novembre 2018**, le colloque « À la rencontre de la diversité : contrer la maltraitance envers les personnes âgées des communautés culturelles ». L'événement, d'une durée approximative de sept heures, offrira aux intervenants du milieu de la santé l'opportunité d'en apprendre davantage sur les lois liées à la maltraitance, les droits des personnes âgées des communautés culturelles, ainsi que le rôle des différents acteurs dans un contexte de maltraitance. Tout au long du colloque, diverses études de cas seront présentées. Pour plus de détails, consultez le [programme](#).

### **Vieillesse et milieux de vie. Stratégies individuelles et interventions publiques**

(Source : Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques)  
Cet [atelier](#) offre l'occasion d'en apprendre davantage sur les résultats de trois projets de recherche touchant à une diversité de thèmes en lien avec le vieillissement dans la communauté : réseaux de soutien, stratégies pour vieillir chez soi, marcher dans sa communauté, formules et choix résidentiels, prévention des chutes. L'activité aura lieu le 23 novembre prochain à Montréal.

### **Comment décoder les comportements déroutants pour mieux les prévenir**

Dans le cadre de ses Conférences mémorables, la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer a le plaisir de vous inviter à ce nouveau [webinaire](#) présenté par Philippe Voyer, professeur titulaire et directeur du programme de premier cycle de la formation continue en soins infirmiers à l'Université Laval. Ce webinaire aura lieu le **5 décembre 2018, de 12 h 30 à 13 h 30**. [Inscrivez-vous](#).

### **Aimer l'autre, aider l'autre. Pourquoi et jusqu'où aider son conjoint ou sa conjointe âgé.e?**

Dans le cadre des Cafés Alzheimer, Isabelle Van Pevenage, chercheure au Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) viendra présenter une étude qu'elle a menée auprès de couples composés de la dyade « aidant-aidé ». L'étude n'a pas encore été publiée, ni présentée à ce jour! Jusqu'où on peut aller pour aider son conjoint âgé malade ou en perte d'autonomie et pourquoi? Pour le meilleur et parfois pour le pire... Dans cette présentation, nous aborderons quelques-unes des motivations qui amènent des personnes âgées à prendre soin de leur conjoint.e dans des situations parfois très difficiles. Quelques limites à cette aide seront également évoquées). Proche aidant, intervenant, ou grand public, cette conférence saura vous intéresser et vous outiller dans un éventuel accompagnement auprès d'un couple âgé formé par la dyade aidant-aidée. Cet événement aura lieu à la Bibliothèque de Cartierville, 5900 rue de Salaberry, **Mardi 27 novembre 2018, 13 h à 15 h.**

## Nouvelles des membres et partenaires

### Une occasion de rendre hommage aux bénévoles

Le **Centre d'action bénévole de Montréal (CABM)** vous invite à soumettre une candidature au Gala de reconnaissance de l'action bénévole à Montréal qui revient en force pour une deuxième année avec sa thématique « Le bénévole au cœur de... ». Soulignez l'engagement de votre bénévole (ou vos bénévoles) ou votre gestionnaire de bénévoles et dites au cœur de quelles actions se manifeste son engagement dans la communauté en soumettant sa candidature. C'est l'occasion de célébrer en grand vos bénévoles (et gestionnaires de bénévoles) qui ont un impact positif à Montréal. Cette année encore, le CABM est heureux d'offrir un double prix aux 7 lauréats sélectionnés : une création artisanale remise au candidat qui se sera le plus distingué dans sa catégorie et 1 000\$ en argent à son organisme proposant. [Plus de détails sur la 2e édition...](#) et [Rejoindre l'événement...](#) Soumettez une candidature [ici](#).

### Journée portes ouvertes

L'équipe du Centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies vous invite à sa journée portes ouvertes, le mercredi 5 décembre prochain, afin de souligner la Journée internationale du bénévolat (aussi appelée Journée internationale des bénévoles).

Ce sera l'occasion idéale d'en apprendre plus sur le rôle du CAB RDP dans son milieu, sur les services que nous offrons à la population et de découvrir les opportunités d'implication à Rivière-des-Prairies. Si vous pouvez être des nôtres sur l'heure du dîner, vous pourriez entendre les histoires inspirantes de bénévoles activement impliqués tout en discutant davantage avec la nouvelle équipe de travail. Également, si vous connaissez des aspirants bénévoles, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons dans la grande famille des bénévoles du milieu, car nous avons prévu deux séances d'inscription expresses.

## Mentorat en audition

Ce projet s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent ou qui ont vécu des difficultés auditives. Deux types de participants sont recherchés.

Mentors :

Bien adapté à votre perte auditive ? Si vous désirez aider grâce à votre expérience :

- Investissez-vous quelques heures par semaine auprès d'une personne aux prises avec des difficultés auditives en devenant son mentor durant 6 mois.
- Suivez la formation de mentorat pour parfaire vos habiletés et vos connaissances en audition et en relation d'aide.

Mentorés :

Vous avez 65 ans et plus ? Si vous vivez des difficultés auditives et vous souhaitez obtenir de l'aide :

- Participez à un projet de mentorat en audition.
- Bénéficiez du soutien d'un mentor pendant 6 mois pour diminuer vos difficultés auditives et améliorer votre vie sociale.

Pour obtenir plus de détails à titre de futur mentor ou mentoré, contactez Audition Québec à [mentorat.auditionqc@gmail.com](mailto:mentorat.auditionqc@gmail.com) ou visitez leur site internet : [www.auditionquebec.org](http://www.auditionquebec.org).

***Offres d'emploi en pièces jointes***

***Version imprimable ci-jointe.***